

Soins à domicile

## L'expérimentation de suivi à domicile des patients sous anticancéreux oraux débute

Publié le 06/10/21 - 10h41

**Dans le cadre du dispositif article 51, le suivi à domicile des patients sous anticancéreux oraux est expérimenté par 45 sites français. Les premières inclusions ont commencé, notamment aux CHU de Lyon et à l'hôpital privé de la Baie en Normandie.**

Le cahier des charges de l'expérimentation de suivi à domicile des patients sous anticancéreux oraux est paru en décembre (lire notre [article](#)). La première phase pilote a débuté ce 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour 9 mois. Près de 15 000 patients doivent être inclus dans cette innovation organisationnelle qui met en place un circuit pluriprofessionnel ville-hôpital, appuyé par des échanges hebdomadaires avec le patient, avec des appels d'infirmiers coordinateurs et/ou l'utilisation d'outils numériques. L'enjeu de cette expérimentation nationale est de mieux envisager la gestion des effets indésirables de thérapies orales prises par les patients à leur domicile. 24 établissements de santé y participent en France, avec au total 45 sites impliqués.

Parmi eux, l'hôpital de la Baie à Avranches (Manche) est l'unique établissement privé. Il a été retenu parmi plus de 90 établissements pour participer à cette démarche portée par Unicancer. "Un dispositif, qui, associé à notre équipement de radiothérapie de pointe similaire à celui de l'Institut Curie à Paris, renforce notre expertise nationale en diagnostics cancéreux", souligne dans un communiqué Vincent Gervaise, directeur général de l'hôpital privé de la Baie. 20 patients devraient bénéficier de cet accompagnement sur-mesure qui s'organise autour de trois séquences distinctes : la primo-prescription, la phase proximale, et le suivi du traitement et les visites du patient chez l'oncologue.

### Un *serious game* pour adapter l'éducation thérapeutique

Pour "rendre le patient acteur de sa prise en charge en chimiothérapie orale tout en étant accompagné avant et pendant son traitement", la clinique appartenant au groupe Vivalto santé a développé un outil de *serious game*, baptisé Chimiorale (lire notre [article](#)). Un moyen d'apprendre au patient à maîtriser les effets secondaires de son traitement à domicile et à savoir donner l'alerte en cas de problème. Les résultats obtenus à ce *serious game* par le patient sont collectés sur la plateforme de coordination Vivaltolife "afin de construire une séance d'éducation thérapeutique au plus près des besoins du patient", souligne l'établissement.

### L'expertise du CHU de Lyon avec Oncoral

Les Hospices civils de Lyon (HCL, Rhône) avec leurs quatre groupements hospitaliers, participent eux aussi à la phase pilote de l'expérimentation. Un des premiers patients inclus au niveau national a été accueilli le 1<sup>er</sup> octobre, dans le service d'hématologie clinique de l'hôpital Lyon Sud. Le CHU s'appuie sur son dispositif Oncoral, mis en place dès 2014 pour proposer un parcours pluridisciplinaire ville-hôpital innovant de suivi des patients ambulatoires sous anticancéreux oraux. "Oncoral est, à ce jour, le plus important programme national de cancérologie ambulatoire, avec un lien ville-hôpital structuré autour des pharmaciens d'officine, des médecins traitants et des infirmiers libéraux sur Lyon et sa métropole. Il est devenu un modèle de suivi ville-hôpital des patients sous anticancéreux oraux en France, avec 250 nouveaux patients par an, sur l'hôpital Lyon Sud", souligne l'établissement dans un communiqué.

Sur les près de 15 000 patients à inclure en France, 1 650 le seront aux HCL. Le CHU de Lyon fait également bénéficier sept établissements de la région Auvergne-Rhône-Alpes des avancées d'Oncoral, comme les CH de Vienne et de Bourgoin-Jallieu (Isère). L'accompagnement ville-hôpital Oncoral est ainsi proposé depuis octobre à tout patient éligible suivi dans l'un des quatre

groupements hospitaliers des HCL et dans les établissements partenaires de la région, grâce notamment à l'implication de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) pharmaciens. "Le succès de l'expérimentation conditionnera le passage dans le droit commun de la tarification forfaitaire, pivot de ce projet articulé autour d'un binôme pharmacien/infirmier aux côtés du cancérologue dans les établissements de santé", note le CHU conscient des enjeux. L'expérimentation durera au total 33 mois. La phase pilote de 9 mois sera suivie de la phase d'expérimentation dont le but est d'analyser la faisabilité, l'opérationnalité, l'efficacité, l'efficience et la reproductibilité de cette nouvelle prise en charge.

#### Liens et documents associés

- Le cahier des charges de l'expérimentation (Journal officiel)

---

#### Perrine Debacker

---

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le [copyright](#) et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

#### Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

#### Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>